

Résolution du 2 juin 2012 sur le régime du délai

Nous ne tolérons aucune régression !

Face aux offensives politiques contre le régime du délai en matière d'interruption de grossesse et contre une éducation sexuelle responsable à l'école, les organisations signataires adoptent la résolution suivante :

Nous considérons que :

Le 2 juin 2002, le régime du délai a été accepté en votation populaire avec plus de 72% de « oui ». Cette décision était le résultat d'un vaste débat public mené durant plusieurs décennies.

Le régime du délai a donné aux femmes le droit de décider de manière autonome et responsable d'interrompre ou non une grossesse non voulue.

L'obligation pour l'assurance-maladie de rembourser l'intervention faisait partie intégrante du texte voté et fut clairement acceptée par le peuple.

Dix ans après la votation, le régime du délai a fait ses preuves :

- Le nombre d'interruptions de grossesse n'a pas augmenté, malgré la croissance de la population.
- Le taux d'IG est le taux le plus bas de toute l'Europe.
- Ces résultats sont le fait d'une bonne prévention.

Nous combattons toute attaque de ces acquis :

L'initiative « Financer l'avortement est une affaire privée » doit être refusée.

- Elle s'attaque aux acquis du régime du délai et au droit des femmes à la santé sexuelle et reproductive.
- Elle discrimine toutes les femmes en dégageant les hommes de toute responsabilité financière.
- Elle rend l'accès à l'IG plus difficile pour les femmes socialement et financièrement défavorisées et met leur santé en danger.
- Elle mine le principe de solidarité de l'assurance de base.
- Elle promet une baisse trompeuse des coûts de la santé, mais vise en réalité la stigmatisation de l'interruption légale de la grossesse.

La pétition « Contre la sexualisation de l'école obligatoire » doit être refusée.

- Une éducation sexuelle à l'école, responsable et de qualité, favorise la santé et notamment la contraception. Elle contribue à diminuer le nombre des grossesses non voulues et des interruptions de grossesse.
- Les enfants ont droit à l'information et à la connaissance.

Berne, le 2 juin 2012

Organisations signataires :

- 1 alliance F (BSF)
- 2 Amnesty International – section Suisse
- 3 APAC-Suisse Association de professionnels de l'avortement et de la contraception
- 4 Artanes Association romande et tessinoise des éducatrices/teurs, formatrices/teurs, en santé sexuelle et reproductive
- 5 artcross-ASCPF Association suisse des conseillères en planning familial
- 6 PBD Parti bourgeois-démocratique Suisse
- 7 BPW Business and Professional Women BPW
- 8 cfd - L'ONG féministe pour la paix
- 9 PCS Parti chrétien-social Suisse (le Comité)
- 10 Femmes PDC Suisse
- 11 Fédération suisse des patients
- 12 JDS Juristes Démocrates de Suisse
- 13 CFQF Commission fédérale pour les questions féminines
- 14 PEE Professionnelles en Environnement
- 15 faseg Fachverband sexuelle Gesundheit in Beratung und Bildung
- 16 Femmes radicales Suisse
- 17 FRC Fédération romande des consommateurs
- 18 ASLP Association Suisse des Libres Penseurs
- 19 Vert'libéraux Suisse
- 20 Femmes vertes Suisse
- 21 Parti écologiste suisse - Les Verts
- 22 Communauté d'intérêts des théologiennes féministes
- 23 Jeunes Vert-e-s
- 24 JS – Jeunesse socialiste suisse
- 25 kf Konsumentenforum
- 26 männer.ch Dachverband Schweizer Männer- und Väterorganisationen
- 27 MMF Marche mondiale des femmes Suisse
- 28 mws – medical women switzerland – ärztinnen schweiz – femmes médecins
- 29 Coordination post Beijing des ONG Suisses
- 30 Parti Pirate Suisse
- 31 CSAJ Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
- 32 ASI Association suisse des infirmières et infirmiers
- 33 SGF Association faitière des sociétés d'utilité publique des femmes suisses
- 34 FSSF Fédération suisse des sages-femmes
- 35 ASFDU Association suisse des femmes diplômées des universités
- 36 ADF Association suisse pour les droits de la femme
- 37 Santé sexuelle Suisse (PLANeS)
- 38 USS – Commission féminine
- 39 SSGO Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique
- 40 PS Suisse
- 41 Femmes socialistes suisses
- 42 FSFM Fédération Suisse des Familles Monoparentales
- 43 syndicom Syndicat des médias et de la communication, Commission féminine
- 44 TdF Terre des Femmes Suisse
- 45 Unia, Commission des femmes
- 46 Association Suisse Femmes Féminisme Recherche
- 47 SSP Syndicat des services publics, Comité national
- 48 ASMAC Association Suisse des médecins-assistant(e)s et chefs de clinique
- 49 UNES Union des étudiant-e-s de Suisse, Commission d'Egalité CodEg
- 50 WIDE Switzerland Women in Development
- 51 Zonta International Deutsche Schweiz und Liechtenstein
- 52 Santé publique Suisse
- 53 PST Parti Suisse du Travail

Organisations régionales

Alternative - die Grünen Frauen Zug
Eff-zett das fachzentrum Sexual- und Schwangerschaftsberatung Zug
Les Verts vaudois
Frauenzentrale Appenzell A.Rh.
Frauenzentrale Bern
Frauenzentrale Zug
OFRA Kanton Zug / Organisation für die Sache der Frau